

Cartes journalières CFF

« Commune »

à CHF 42.--

Chaque jour, la commune d'Orbe met à disposition 5 cartes journalières au prix préférentiel de CHF 42.-- l'unité. Les cartes journalières permettent de voyager à volonté, le jour de leur validité, en 2^{ème} classe sur tous les trajets de l'abonnement général CFF.

Ces cartes journalières sont délivrées selon les conditions suivantes :

Ayant droit	<p>Toute personne domiciliée à Orbe, Agiez, Amex-sur-Orbe, L'Abergement, Les Clées, Lignerolle, Montcherand, Rances, Sergey et Valeyres-sous-Rances.</p> <p>La vente est ouverte aux personnes n'habitant pas l'une de ces communes uniquement 2 semaines avant la date souhaitée.</p> <p>Il n'est pas nécessaire de posséder un abonnement demi-tarif.</p>
Achat	<p>A la réception de l'administration communale d'Orbe, Hôtel de Ville, aux heures d'ouverture du bureau.</p> <p>Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 7h30 à 11h30 et de 14h à 16h30 Mercredi : de 14h à 16h30 (fermé le matin)</p>
Réservation	<p>Conseillée ; sur le site internet www.orbe.ch ou à la réception de l'administration communale d'Orbe, Hôtel de Ville, tél. 024 442 92 22.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les billets doivent être retirés et payés dans les 5 jours ouvrables suivant la réservation. • Aucune annulation ne sera acceptée dans les 5 jours avant la date de validité de la carte. En cas d'annulation moins de 5 jours avant la date de validité, <u>la carte non-retirée sera facturée</u>. Les annulations doivent être faites par téléphone uniquement, auprès de la réception de l'Hôtel de Ville. • Aucune annulation ne sera acceptée pour les réservations faites moins de 3 jours avant la date de validité. • Les réservations sont prises en considération selon leur ordre d'arrivée. • Une même personne ne pourra obtenir des cartes au-delà de 3 jours d'affilée.
Paieiment	Le paiement se fait lors du retrait de la ou des cartes. Aucune carte n'est envoyée contre facture.
Attribution	La décision d'attribution est sans appel. Aucun recours ne sera accepté.
Renseignements	A la réception de l'administration communale d'Orbe, Hôtel de Ville, tél. 024 442 92 22 ou par email à reception@orbe.ch
Perte, vol, non utilisation	En cas de perte, de vol ou de non-utilisation (volontaire ou non), les cartes ne pourront être remboursées.